

Annexe 14. Opération Encagnane Ouest dans le Projet de Renouvellement Urbain d'Encagnane

Le projet de renouvellement urbain du quartier Encagnane a déterminé 7 secteurs de projets, parmi lesquels celui d'Encagnane ouest.

Le présent dossier cas par cas ne concerne que le secteur Encagnane ouest car c'est sur cette zone urbaine d'environ 44 000 m², où seront construits plusieurs nouveaux programmes immobiliers avec de nouveaux habitants, que l'impact sur l'environnement doit être évalué, car les autres projets concernent :

- la réalisation de travaux d'espaces publics (requalification de voiries, réaménagements de centralités de proximité, parc public)
- la réhabilitation de logements publics et privés
- et la réhabilitation d'équipements publics (école Arène, gymnase Coulange)

qui n'engendreront pas d'évolution en termes de nombre d'habitants ou de création de trafic par exemple.

Il se situe dans une zone urbaine comprise entre l'autoroute A51 à l'ouest et les boulevards Schweitzer et Kennedy à l'Est, ². Ce secteur est constitué actuellement de 254 logements sociaux propriété de Pays d'Aix Habitat Métropole (Calendal et Méjanès), et d'une friche urbaine (ancienne Ecole Giono et Bâtiment CETMEF (phares et Balises).

Dans le cadre de la concession d'aménagement qui nous lie avec la Métropole Aix Marseille Provence, la SPLA Pays d'Aix Territoires a en charge l'aménagement de ce secteur de projet.

La SPLA assure le remembrement foncier, l'aménagement des lots, des espaces publics nécessaires à la réalisation de l'opération, la démolition des équipements déclassés vacants (CETMEF et Ecole Giono) permettant la réalisation des espaces et voiries publiques, ainsi que l'aménagement du parvis et la construction du pôle numérique, constitué d'un équipement public numérique d'une couveuse d'entreprise.

L'opération d'aménagement a pour objectifs principaux de désenclaver le secteur en l'ouvrant et le connectant au reste du quartier, de diversifier l'offre d'habitat en proposant des logements en accession, locatif intermédiaire ; d'améliorer la qualité de vie des habitants, d'ouvrir le quartier d'Encagnane vers la Constance et la Fondation Vasarely par un traitement qualitatif et ambitieux des espaces publics.

Ainsi le programme intègre :

- la démolition de locaux existants et des logements sociaux,
- la construction de 424 logements neufs dont 102 logements locatifs sociaux, 145 logements en accession maîtrisée et 177 logements en locatif intermédiaire,
- la création de nouvelles voiries, espaces verts et parking publics
- un projet de pôle santé
- la poursuite du développement du projet ville labellisée « French Tech », où il est prévu, en plus du tiers-lieu public numérique liant usages aux habitants et aux associations du quartier, la

création d'une école de formation au numérique pour les jeunes du quartier et une couveuse d'entreprise,

- l'aménagement d'un merlon paysager le long de l'autoroute et la création d'un cheminement privilégiant les modes doux

Ces aménagements permettront la création de 5 îlots, respectivement de 6 330 m² (îlot 1), 5960 m² (îlot 2), 4495 m² (îlot 3), 5850 m² (îlot 4) et 3 480 m² (îlot 5).